

Procès verbal

Séance du 30 Mars 2026

L' an 2026 et le 30 Mars à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,mairie sous la présidence de FOURCAULT Philippe Maire

Présents : M. FOURCAULT Philippe, Maire, Mmes : DARRONDEAU Florence, FIEMS Anne-Laure, JIPPON Estelle, LEFEUVRE Evelyne, LENOBLE Audrey, POLISSET Maria, RICHARD Martine, RONCIN-BALMADIER Elodie, THOMAS Marie Jose, MM : ALBA Grégory, BOILEAU Cyril, COLIN Philippe, DÉTRÉ Jérémy, ELDIN Olivier, ESNAULT Sylvain, LEDOUX Frédéric, LEPECQ Clément, VAILLANT Loïc

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 19

Date de la convocation : 23/03/2026

Date d'affichage : 23/03/2026

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-prefecture le : 31/03/2026

et publication ou notification du : 31/03/2026

A été nommé(e) secrétaire : Mme THOMAS Marie Jose

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE AUPRÈS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INTÉRÊT SCOLAIRE (SIIS) - D2026020

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS À LA VIDÉO PROTECTION - D2026021

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES AIDES À DOMICILE DE FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS - D2026022

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ DÉFENSE - D2026023

DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ DE LA COMMUNE DE FONTENAY SUR LOING AU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE POUR LE PERSONNEL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - D2026024

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) - D2026025

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS REPRÉSENTANTS LA COMMUNE AU SEIN DE L'ÉPAGE DU BASSIN DU LOING ET DE LA CLÉRY - D2026026

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE AUPRÈS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT SCOLAIRE DU FERRIÉROIS - D2026027

CRÉATION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DÉSIGNATION DES CHARGÉS DE COMMISSIONS - D2026028

SAISON CULTURELLE 2026 - PROPOSITION D'UN SPECTACLE PYRO-MUSICAL LE 14 JUILLET 2026 - D2026029

ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION D2026007 CONCERNANT LES INDEMNITÉS AU MAIRE ET AUX ÉLUS - D2026030

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE AUPRÈS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INTÉRÊT SCOLAIRE (SIIS) réf : D2026020

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du S.I.I.S.,

Considérant qu'il convient de désigner quatre délégués titulaires et quatre délégués suppléants de la commune auprès du Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire,

Le rôle sera de représenter la Commune de Fontenay-sur-Loing, d'informer les Conseillers des décisions prises dans le cadre de l'intercommunalité et de transmettre en mairie les comptes-rendus et autres documents collectés.

Il est donc proposé les Conseillers suivants :

<u>Délégués titulaires</u>	<u>Délégués suppléants</u>
Monsieur FOURCAULT Philippe	Monsieur ESNAULT Sylvain
Monsieur ELDIN Olivier	Madame DARRONDEAU Florence
Madame LEFEUVRE Evelyne	Monsieur LEPECQ Clément
Madame RONCIN-BALMADIER Elodie	Madame LENOBLE Audrey

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le tableau des délégués titulaires et suppléants présentés.
- Charge Monsieur le Maire de transmettre cette délibération au Président du S.I.I.S.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS À LA VIDÉO PROTECTION réf : D2026021

Monsieur Philippe FOURCAULT informe que la commune est équipée de la vidéo protection.

L'accès aux informations est confidentiel, de ce fait il est nécessaire de désigner 3 conseillers.

Il est proposé :

- Monsieur FOURCAULT Philippe
- Madame LEFEUVRE Evelyne
- Monsieur ESNAULT Sylvain

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité

- Autorise Monsieur FOURCAULT Philippe, Madame LEFEUVRE Evelyne et Monsieur ESNAULT Sylvain à consulter les différentes informations recueillies sur la vidéo protection

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES AIDES À DOMICILE DE FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS réf : D2026022

Monsieur le Maire informe qu'un conseiller municipal doit être nommé comme membre de droit auprès du Conseil d'administration de l'Association des Aides à Domicile (ADAPAGE) de Ferrières-en-Gâtinais, ainsi qu'un délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- nomme Madame Estelle JIPPON, déléguée titulaire représentant la Commune de Fontenay-sur-Loing auprès de l'Association des Aides à Domicile de Ferrières-en-Gâtinais ;
- nomme Madame Florence DARRONDEAU comme déléguée suppléante.

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ DÉFENSE réf : D2026023

Monsieur le Maire explique que seul un élu peut être désigné comme correspondant défense. Le correspondant défense remplit en premier lieu une mission d'information et de sensibilisation des administrés de la commune aux questions de défense ; il est également l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne :

- Madame LENOBLE Audrey en tant que correspondant défense de la commune.

DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ DE LA COMMUNE DE FONTENAY SUR LOING AU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE POUR LE PERSONNEL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES réf : D2026024

Monsieur le Maire explique que la Commune de Fontenay-sur-Loing est adhérente au Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (C.N.A.S.) depuis le 1er janvier 2003. Cette adhésion permet aux agents communaux de bénéficier de diverses prestations sociales, familiales et culturelles. La durée du mandat des délégués étant calée sur celle du mandat municipal, il convient de procéder au renouvellement des délégués, soit un délégué représentant les agents et un délégué représentant les élus.

Pour le collège des agents, Monsieur le Maire a sollicité ces derniers et Madame GARREAU Isabelle a été reconduite dans ses fonctions de déléguée du personnel communal

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- désigne Madame THOMAS Marie-José déléguée représentant les élus de Fontenay-sur-Loing auprès du C.N.A.S.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) réf : D2026025

Vu la délibération du Conseil de la Communauté en date du 9 décembre 2010 portant sur la création d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Vu le renouvellement des conseils municipaux et intercommunaux, il convient de procéder à la composition d'une nouvelle Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées au sein de la C.C.4.V. Cette dernière sera en fonction pour la durée de la mandature.

Il est demandé au Conseil municipal de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein de cette commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Désigne :**
 - Monsieur FOURCAULT Philippe représentant titulaire pour siéger à la C.L.E.C.T.
 - Monsieur ESNAULT Sylvain représentant suppléant pour siéger à la C.L.E.C.T.
- **Autorise** le Maire ou ses Adjointes à signer tous les documents relatifs à ce dossier.
- **Charge** le Maire ou ses Adjointes de toutes formalités.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS REPRÉSENTANTS LA COMMUNE AU SEIN DE L'ÉPAGE DU BASSIN DU LOING ET DE LA CLÉRY réf : D2026026

Depuis le 1er janvier 2019, l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) du Bassin du Loing a pris le relais des Syndicats de rivières ou des Communautés de Communes afin d'assurer la gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) sur l'ensemble de l'unité hydrographique du Loing.

La commune de Fontenay sur Loing se situe sur le périmètre du Comité de Bassin du Loing médian, et le Comité de Bassin de la Cléry, à ce titre, elle doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant qui représenteront la commune, pour chacun des Comités de Bassin.

Considérant les candidatures de Monsieur ALBA Grégory et de Monsieur DÉTRÉ Jérémy, il est demandé au conseil de délibérer sur les candidatures ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Comité de Bassin Loing médian

- désigne Monsieur ALBA Grégory, en qualité de délégué titulaire
- désigne Monsieur DÉTRÉ Jérémy, en qualité de délégué suppléant

Comité de Bassin de la Cléry

- désigne Monsieur ALBA Grégory, en qualité de délégué titulaire
- désigne Monsieur DÉTRÉ Jérémy, en qualité de délégué suppléant

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE AUPRÈS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT SCOLAIRE DU FERRIÉROIS réf : D2026027

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat,

Considérant, qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune auprès du Syndicat Intercommunal de transport scolaire du Ferriérois.

Considérant les candidatures de Monsieur BOILEAU Cyril en tant que délégué titulaire et de Madame RONCIN-BALMADIER Elodie en tant que déléguée suppléante,

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **désigne** Monsieur BOILEAU Cyril en tant que délégué titulaire et Madame RONCIN-BALMADIER Elodie en tant que déléguée suppléante, dont le rôle sera de représenter la Commune de Fontenay-sur-Loing, d'informer les Conseillers des décisions prises dans le cadre de l'intercommunalité et de transmettre en mairie les comptes rendus et autres documents collectés.
- **Charge** Monsieur le Maire de Fontenay-sur-Loing de transmettre cette délibération au Président du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire du Ferriérois.

CRÉATION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DÉSIGNATION DES CHARGÉS DE COMMISSIONS réf : D2026028

Monsieur le Maire explique que les travaux du conseil municipal ne résultent pas seulement des réunions en séance plénière, mais également des commissions où une grande partie du travail d'étude de projets et de préparation des délibérations est réalisée. Pour cela, il convient donc de constituer des commissions municipales.

Considérant que le Conseil municipal est compétent pour la création de commissions municipales,

Considérant que le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations ou les présentations,

Considérant que le Maire est président de droit des commissions,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- décide de créer les commissions municipales suivantes,
- nomme les membres de ces commissions ainsi que les chargés de commissions, *comme suit* :

Commission des finances et du personnel

Monsieur Sylvain ESNAULT en charge de la commission

Monsieur Cyril BOILEAU, Madame Evelyne LEFEUVRE, Madame Marie-José THOMAS, Monsieur Olivier ELDIN, Madame Martine RICHARD, Monsieur Jérémy DÉTRÉ, Madame Elodie RONCIN-BALMADIER

Commission des travaux, de la voirie et du cimetière, et de l'urbanisme

Monsieur Jérémy DÉTRÉ en charge de la commission

Madame Evelyne LEFEUVRE, Madame Anne-Laure FIEMS, Monsieur Olivier ELDIN, Monsieur Loïc VAILLANT, Monsieur Clément LEPECQ, Monsieur Grégory ALBA, Monsieur Philippe COLIN.

Commission Affaires sociales ; santé, solidarité, Plan communal de sauvegarde

Madame Evelyne LEFEUVRE en charge de la commission

Monsieur Sylvain ESNAULT, Madame Florence DARRONDEAU, Madame Maria POLISSET, Madame Estelle JIPPON, Madame Elodie RONCIN-BALMADIER

Commission Culture – Patrimoine - Environnement

Monsieur FOURCAULT Philippe en charge de la commission

Madame Anne-Laure FIEMS, Madame Martine RICHARD, Madame Florence DARRONDEAU, Madame Estelle JIPPON, Monsieur Philippe COLIN.

Commission Conseil Municipal des jeunes, Sport, Loisirs

Monsieur Cyril BOILEAU en charge de la commission

Monsieur Sylvain ESNAULT, Monsieur Frédéric LEDOUX, Monsieur Olivier ELDIN, Monsieur Clément LEPECQ, Madame Elodie RONCIN-BALMADIER, Monsieur Jérémy DÉTRÉ.

Commission Jumelage

Monsieur Frédéric LEDOUX en charge de la commission

Madame Anne-Laure FIEMS, Monsieur Loïc VAILLANT, Monsieur Cyril BOILEAU, Madame Martine RICHARD

Commission Communication : presse, facebook, panneau pocket

Madame THOMAS Marie-José en charge de la commission

Monsieur Sylvain ESNAULT, Madame Maria POLISSET, Monsieur Clément LEPECQ, Madame Martine RICHARD, Madame Elodie RONCIN-BALMADIER

Commission des cérémonies, fleurissement, la salle des fêtes et les associations

Madame THOMAS Marie-José en charge de la commission

Madame Anne-Laure FIEMS, Monsieur Olivier ELDIN, Madame Maria POLISSET, Madame Martine RICHARD, Monsieur Grégory ALBA, Monsieur Jérémy DÉTRÉ, Madame Audrey LENOBLE

Référent Sécurité : Madame Audrey LENOBLE

SAISON CULTURELLE 2026 - PROPOSITION D'UN SPECTACLE PYRO-MUSICAL LE 14 JUILLET 2026 réf : D2026029

La Fête Nationale se tiendra le mardi 14 juillet 2026, la commune de Fontenay sur Loing organise une manifestation sur le thème « Pique-nique Républicain »

Considérant la nécessité d'animer cette manifestation, l'association KS ARTS PROD présente une animation musicale avec Vick et Cédric « Génération 80 ». Le devis de cette prestation s'élève à 1 200,00 € TTC.

De plus, il est proposé un spectacle « pyro-musical » (comprenant la fourniture des produits pyrotechniques, la prestation de mise en œuvre, les frais de logistique et de déplacement, la bande son, la conception et la programmation du spectacle, ainsi que divers documents administratifs) réalisés par "Soirs de fêtes". Le devis de cette prestation s'élève à 7 000.00 € TTC.

Il est également nécessaire de prévoir des repas pour les techniciens ainsi que les droits de SACEM.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, *à l'unanimité*,

- accepte et autorise la signature du devis de « Soirs de fêtes » pour un montant TTC de 7 000.00 €.

- accepte et autorise la signature du devis de KS Arts Prod pour l'animation de Vick et Cédric « Génération 80 » pour un montant de 1200,00 € TTC
- dit que des repas devront être prévus pour les animateurs et techniciens ainsi que les droits de SACEM
- autorise Monsieur le Maire ou Monsieur l'adjoint en charge de la culture à signer les différents devis
- charge Monsieur le Maire ou les adjoints de toutes formalités relatives à ces animations

ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION D2026007 CONCERNANT LES INDEMNITÉS AU MAIRE ET AUX ÉLUS réf : D2026030

Lors du conseil municipal du 10 mars 2026, une délibération n° 2026007 portant sur les indemnités du Maire et des élus a été voté.

Dans le cadre du contrôle de légalité, la délibération ci-dessus référencée est transmise et vérifiée par la Préfecture. Il s'avère que cette délibération n'est pas valable car elle ne peut être rétroactive. Nous devons donc procéder à son annulation.

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de procéder au retrait et l'annulation de cette délibération n°2026007 du 10 mars 2026.

Affaires diverses

Néant

Informations diverses

- Informations aux conseillers municipaux de la liste des délibérations examinées lors du Comité syndical du Smirtom du 13 mars 2026.
- Salon du Vin et de la gastronomie les 4 et 5 avril à Ferrières-en-Gâtinais
- Information pour a pièce de théâtre prévue le samedi 18 avril à 20h au tarif de 10€

Questions diverses

Néant

Avant de clôturer la séance, Mousieur le Maire remercie les Conseillers présents de leur attention et annonce que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu, le 20 avril 2026, à 20 heures 00 minutes, sauf urgence ou empêchement de dernière minute.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

En mairie, le 31/03/2026

Le Maire

Philippe FOURCAULT




Le secrétaire de séance
Marie José THOMAS

